

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°75-330 du 12 décembre 1975

portant nomination des Membres du Conseil
d'Administration de la Société Nationale
de Papeterie et de Librairie (SONAPAL).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU l'Ordonnance n°74-75 du 16 Décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;

VU l'Ordonnance n°75-71 du 18 Septembre 1975, portant création de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL) ;

VU le Décret n°74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les Décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;

SUR proposition du Ministre de l'Education Nationale ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL) :

Camarades -- DAGUIA Malick	: représentant de l'organisme Législatif et consultatif national,
-- FABOUMI Reine	: représentante du Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme,
-- HOUSSOU Raymond	: représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures,
-- SOURADJOU Ibrahim	: représentant du Ministre de l'Education Nationale,
-- ZOUNON Michel	: représentant du Ministre des Finances,
-- HOUNONGBE Jean	: représentant du Ministre de la Fonction Publique et du Travail,

.../...

- GAZAR Evariste
- FATON Emmanuel
- GBAGUIDI Parfait
- MOUSSA Inoussa
- TOGNIDE Timo Léon

Représentants du Personnel.

- HOUNTONDJI Paulin
- MEGNASSAN Thomas

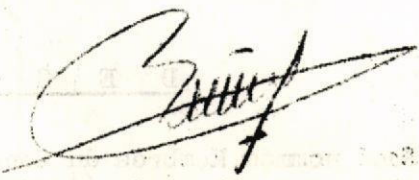
Représentants des services ou organismes intéressés,

- Le Commissaire du Gouvernement.

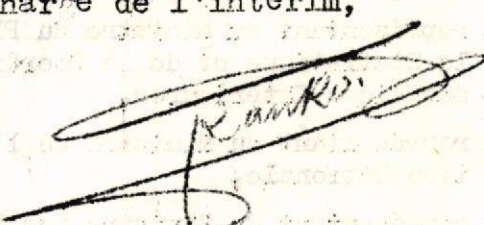
ARTICLE 2.- Le Camarade SOURADJOU Ibrahim est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL).

ARTICLE 3.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 12 décembre 1975
Pour le Président de la République, Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement, le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation, chargé de l'intérim,


Licutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS

Pour Le Ministre de l'Education Nationale
absent, le Ministre de la Jeunesse,
de la Culture Populaire et des Sports
Chargé de l'intérim,


Capitaine François KOUYAMI

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4
SGG 4 MEN 4 autres ministères
12 SONAPAL 4 SPD 2 DPE-DGAJL 4
INSAE 2 IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4
Gde Chanc. 1 Membres du C.A.14
JORPB 1